

Saint-Germain du Puy, le 10 août 2025

Assemblée Générale

Remise des récompenses

Nous vous convions à l'Assemblée Générale du Club Nautique Municipal Germinois le :

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025 à 18h30

Espace Nelson Mandela - Saint-Germain du Puy

Si le quorum n'est pas atteint pour l'AG ordinaire, il sera procédé à une assemblée générale extraordinaire à la même date, même lieu, même heure et même ordre du jour.

A L'ORDRE DU JOUR :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le bilan moral - Le bilan financier
Montant des cotisations et des frais de participation
Election du conseil d'administration
Nomination des vérificateurs aux comptes
Questions diverses.

LA REMISE DES RECOMPENSES SERA EFFECTUEE AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les nageurs méritants seront à l'honneur

ATTENTION : les récompenses sont remises uniquement aux nageurs présents le jour de l'assemblée

Si vous souhaitez vous investir au sein du Conseil d'Administration, contactez-nous en amont de l'AG pour en discuter !

Soyez nombreux à venir nous rejoindre ou vous faire représenter pour cette assemblée.

Le Président - David FERDOILLE

POUVOIR à utiliser en cas d'indisponibilité – à retourner pour l'Assemblée Générale

Je soussigné(e) :

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

donne pouvoir à M ou Mme.....pour le (la) représenter lors de l'Assemblée Générale du Club Nautique Municipal Germinois du 05 septembre 2025

RAPPEL : toute personne mineure devra **OBLIGATOIREMENT** être accompagnée d'un adulte.

Date et signature :